Lévesque, Claudette

De: Claude Bisson [bisson.claude.arch@bell.net]
Envoyé: 30 novembre 2016 00:56
À: Greffe
Cc: 'C4ST - Canadiens pour une technologie sécuritaire'
Objet: Compteurs électromécaniques

Greffe de la régie de l'énergie,

Bonjour,

Fière de la résidence que j'occupe depuis près de 10 ans, entourée de boisé, de calme et loin des tourments de la ville. Je déplore que le distributeur d'électricité veuille remplacer un équipement auquel je suis pleinement satisfait et dont je paie amplement toutes les factures.

Ce compteur est à proximité de ma propre chambre à coucher, à l'extérieur de celle-ci et me permet de vivre sainement, sans aucune charge électromagnétique ni aucun autre bouleversement d'aucune sorte .

Moi et ma famille, nous revendiquons le droit de conserver le compteur électromécanique, comme nos voisins du Sud et nous nous appuyons sur la Charte des droits et libertés et les arguments contenus dans la lettre de l'avocat du RAPLIQ et finalement nous demandons que notre lettre soit publiée dans les Observations sur le site de la Régie avant le début des audiences qui auront lieu en début décembre prochain.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Claude Bisson
Architecture
Avant d'imprimer, pensez à l'environnement